



A toutes les banques

APPEL D'OFFRES DE LIQUIDITE

La Banque de la République du Burundi informe les banques qu'elle lance **un appel d'offres d'apport de liquidité de 65 Milliards BIF, pour une durée de 7 jours** auquel toutes les banques peuvent participer.

Les caractéristiques de cet appel d'offres sont les suivantes :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------------|
| 01. N° Réf. Appel d'offres | : AON-16/52-AL |
| 02. Procédure | : Appel d'offres normal |
| 03. Opération | : Apport de liquidité |
| 04. Type d'appel d'offres | : Taux variables |
| 05. Méthode d'adjudication | : Taux multiples |
| 06. Taux de soumission | : Libres |
| 07. Dépôt des soumissions | : 02/11/16 à 09 heures au plus tard |
| 08. Date d'adjudication | : 02/11/16 |
| 09. Date de valeur | : 02/11/16 |
| 10. Date d'échéance | : 08/11/16 |
11. Montants des offres exprimés en multiples de 100 millions de BIF
12. Nombre maximum d'offres par banque : 5
13. Taux exprimés en pourcentage annuel et en multiples de 5 points de base.
14. Les offres doivent être classées par ordre décroissant de taux.

Les offres doivent être cachetées, comporter deux signatures autorisées et être déposées au Secrétariat du Service Marché Monétaire de la BRB (1^{er} étage, bureau n° 1.45) sous pli fermé contre décharge. Elles doivent porter la mention « nous vous autorisons à créditer notre compte courant du montant adjudgé à notre banque à la date valeur du 02/11/16 ».

Nous vous rappelons que sur les enveloppes contenant les soumissions doit figurer la mention « Appel d'offres n° AON-16/52-AL ».

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI